

## L'ÉTHIQUE ET LA MÉDIATION FAMILIALE, UNE RÉFLEXION COMMUNE

Mercredi 8 juin dernier Juliette Guinle, intervenante en éthique, était avec toute l'équipe du Centre de la Famille et de la Médiation pour répondre et réfléchir à ce qu'est l'éthique – vaste notion qui résonne dans les oreilles de chacune et chacun d'entre nous sans forcément y trouver un écho clair. La journée s'est découpée en deux temps avec une conférence le matin suivie d'un atelier de réflexion collective l'après-midi. L'intervention présentait un double aspect à la fois philosophique et concret permettant de faire des ponts entre l'éthique et la médiation familiale. En effet, la médiation familiale recoupe plusieurs objectifs dont celui essentiel de rétablir la communication entre les personnes et ainsi de parvenir à des prises de décisions communes et des échanges plus apaisés. Dans cette mesure, Juliette Guinle nous a proposé de saisir avant tout l'éthique comme un outil démocratique de communication, d'échange et de prise de décision. Il s'agissait de comprendre l'éthique comme un outil d'aide à la résolution de conflit ou de problème par le biais de la remise en question, du décentrement, et de la réflexion collective en situation. Cette manière-là d'aborder l'éthique comme un outil réflexif de communication et d'échange permet l'acquisition d'un nouveau type de pouvoir : le pouvoir-avec. C'est une notion que l'on retrouve en médiation familiale également puisqu'une médiation n'est jamais menée pour ou à la place des personnes mais bien *avec elles*. Ainsi, s'emparer de la grille de lecture que propose l'éthique – et *a fortiori* l'éthique appliquée – c'est prendre en compte les notions de conflits de valeurs et d'enjeux de pouvoirs en les considérant comme étant inhérentes à chaque situation.